

# PRUNET

Châtaigneraie  
CANTALIENNE

BULLETIN MUNICIPAL / ÉTÉ 2022



Crédit photo Didier Vidal Photographie



## SOMMAIRE

Le mot du maire	page 2
Baptiste Combes	page 3
Témoignages d'élus	page 4
Arrivées et départs	page 5
Les nouvelles entreprises de la commune	page 5
CCAS de Prunet	page 6
Nouveau dispositif de collecte des ordures ménagères	page 6
Instruction des autorisations du droit des sols	page 7
Assainissement / Eau	page 8
Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?	page 9
Comptes administratifs 2021	page 10-11
Budget principal	page 10
Budgets annexes	page 11
Tarifs municipaux	page 11
Infos travaux	page 12-13
Parole aux associations	page 14-15
Information tarification incitative et déchets	page 16-19

## INFOS PRATIQUES

### LA MAIRIE

1 place de la Fontaine  
15130 Prunet

### Horaires d'ouverture :

Lundi, jeudi et vendredi :  
de 9 h à 12 h  
Mardi de 14 h à 17 h

### Permanence des élus :

tous les premiers samedis du mois, de 10h à 12h

Tél : 04 71 62 60 56

Toutes les informations communales :

[www.communedeprunet15.fr](http://www.communedeprunet15.fr)

Nouveau pour les informations urgentes et ponctuelles :

 [prunetchataignerai](https://www.facebook.com/prunetchataignerai)

## ETAT CIVIL

### 7 NAISSANCES 2021 DONT :

BERTRAND Léa - 23 janvier  
BONNAUD Maé, Antonin - 23 septembre  
DUBREUIL Léo, Pierre, Gabriel - 20 janvier  
SIMONET SEMENZIN Lyanna, Maria - 12 juin

### 2 MARIAGES 2021 DONT :

VALET Pierre-Vincent, Matthieu et MOMBOISSE Julie, Georgette, Marie - 28 août

### 6 DÉCÈS 2021 :

COMBES Auguste, Baptiste - 16 septembre  
DAUDE Jean Antonin - 21 décembre  
GIBERT Daniel, Marc, Antoine - 15 septembre  
GONTHIER Jean, Antonin - 10 juin  
MOITRE Christian, Claude, Marie, Germain - 21 février  
VIGNE épouse VICTOR Ginette, Marie, Louise - 27 octobre

## LE MOT DU MAIRE

Chères Prunétoises,  
Prunétois,

L'année que nous venons de traverser n'a pas complètement éradiqué la crise sanitaire que nous traversons maintenant depuis trop longtemps. Les faits sont là et les contaminations font malheureusement encore des victimes. Je veux ici **remercier toutes les personnes qui ont fait les efforts nécessaires pour lutter contre la Covid-19** et ont **respecté les gestes barrières** au combien compliqués dans notre vie sociale de tous les jours. Je veux notamment **féliciter les enfants** de notre école qui au quotidien ont dû faire preuve de beaucoup de **courage** pour subir le port du masque pendant toute leur journée de classe mais aussi pendant les temps de récréation où une distanciation avec certains de leurs camarades de jeux dans la cour d'école ou en garderie leur était imposée.

Malheureusement, nous ne sommes pas encore sortis de cette crise sanitaire qu'une autre crise au combien préoccupante frappe à la porte de l'Europe. Cette guerre qui oppose aujourd'hui l'Ukraine et la Russie nous interroge et nous effraie. Je tiens à **remercier toutes les personnes et familles** qui se sont portées volontaires pour **venir en aide aux réfugiés dans la souffrance**. Les raisons et les enjeux de ce conflit nous dépassent mais ont une réelle répercussion sur nos vies. Cette guerre ravive des pages sombres de notre histoire que nous croyions effacées pour toujours mais hélas la réalité nous rattrape.

Cette situation internationale a déjà des répercussions au niveau national et nous le constatons déjà sur notre quotidien à tous mais également au niveau communal. **Certains investissements devront sûrement être revus ou différés** du fait de la forte hausse des coûts des matières premières et de l'énergie. Les difficultés d'approvisionnement ont ralenti les travaux déjà engagés d'où le retard que vous pouvez constater sur certains programmes. Cela étant, **cela ne nous empêchera pas de tout mettre en œuvre pour continuer à faire avancer Prunet** mais peut-être moins vite que nous l'avions imaginé.

C'est tout de même dans ce contexte d'incertitude économique et sanitaire que nous venons de vivre des moments démocratiques présidentiels et législatifs importants et je tiens à souligner et à **vous remercier toutes et tous pour votre engagement** à faire vivre et à vous approprier les enjeux que représentent des élections aussi importantes à travers notre fort taux de participation.

**David ERNEST**  
Maire de Prunet

*La Municipalité tient à remercier Mr Vidal Didier pour les photos qui agrémentent nos bulletins municipaux.*





# BAPTISTE COMBES

Baptiste Combes nous a quitté le 16 septembre 2021.

Nous ne pouvions éditer ce bulletin sans penser à **notre ancien maire honoraire** et à cette occasion lui rendre **hommage**.

**Baptiste Combes aimait sa commune** pour laquelle il s'est **dévoué corps et âme** tout le long de **six mandats** et jusqu'à la **veille de sa mort**.

Il a été élu, très jeune, à l'âge de **29 ans en 1959** sous le mandat de Léon Sémété où il effectuera deux mandats en tant que **conseiller municipal** puis un en tant **qu'adjoint**. Il sera élu **maire pour 3 mandats** à compter de **1977** et ce jusqu'en **1995** où il passera son flambeau à François Bromet.

Il a accompli ses mandats, **du premier au dernier jour**, comme il avait assumé toutes les fonctions que le suffrage universel lui avait confiées avec **humilité**, avec **sérieux**, avec **fidélité** en gardant ses **convictions** qui n'ont cessées de l'animer.

Nul doute que c'est **sa formidable intégrité** et **l'attachement pour son village** qui lui ont permis de gagner le **respect** et la **crédibilité** aux yeux de tous. Il a toujours défendu sans aucune réserve **les intérêts de Prunétoises et Prunétois**.

Il serait fastidieux de lister tout son apport pour notre commune durant ces **36 années** mais nous pouvons tout de même en rappeler plusieurs :

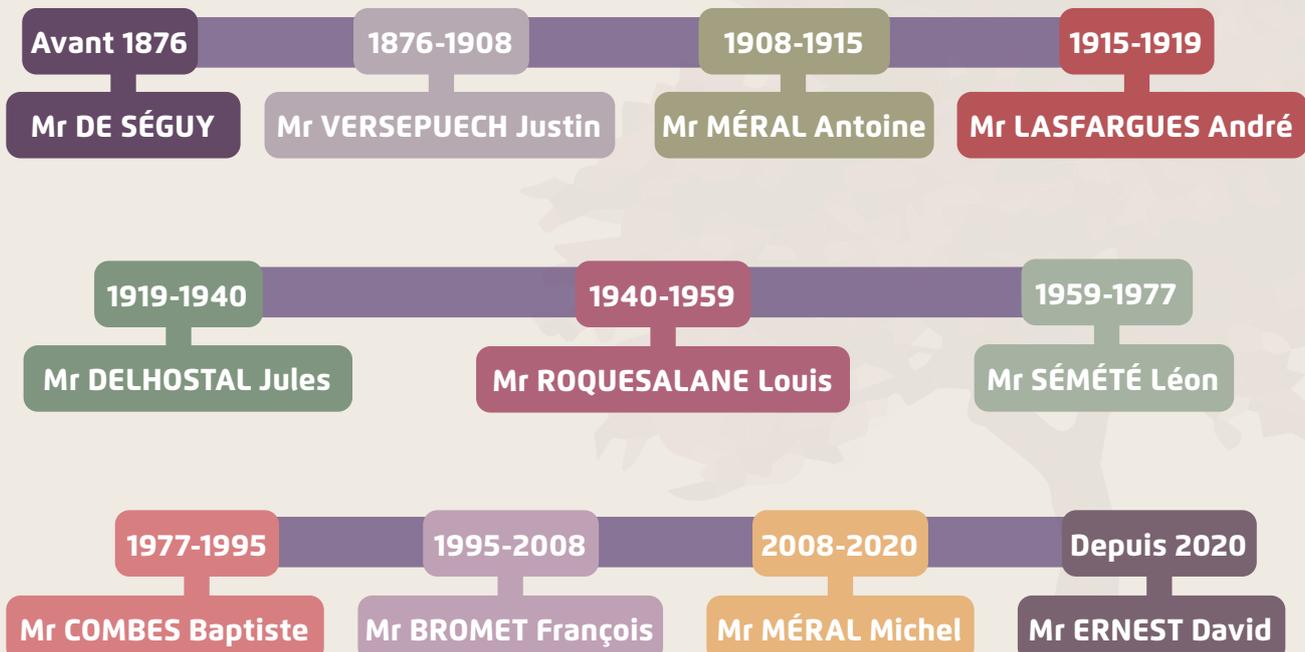
- **la création de la salle polyvalente** décidée en 1979 et inaugurée en février 1983,
- **la réalisation du réseau d'eau communal** commencé en 1979 et terminé en 1983,
- **la création du lotissement de la Croix de Lacamp** avec l'achat des parcelles en 1979 celui du Poteau d'Aubugues en 1981, et enfin celui du lotissement Delhostal en 1993
- **l'embauche d'un employé communal en 1983** avec la mise en place d'un ramassage des ordures ménagères,
- **la mise en place de l'éclairage public** à compter d'octobre 1983,
- **la création de deux gîtes** dans l'ancien presbytère terminés en février 1986,
- **la réfection et l'électrification** des cloches en Avril 1987,
- **l'assainissement du bourg** en 1989, ...

Cette longue liste non exhaustive ne peut que forcer au respect, et nous ne pouvons qu'**être éternellement reconnaissant pour un tel investissement**.

Elus, anciens élus, habitants, agents ou anciens agents municipaux, bénévoles dans les associations, nous avons toutes et tous un souvenir marquant de «Baptiste» comme beaucoup de personnes l'appelaient.

Avec son décès, **c'est une partie de la mémoire de Prunet qui s'éteint mais son empreinte communale restera à jamais**.

## LES MAIRES DE PRUNET



# TÉMOIGNAGES D'ÉLUS

En remontant le temps je ne me destinai pas à m'engager dans une équipe municipale ou autre, cette idée était très loin de mon quotidien.

Mais en 2011, on est venu frappé à ma porte pour me demander à ma grande surprise d'être **suppléante du conseiller général du canton d'ARPAJON-sur-CERE**.

Après une longue réflexion **j'ai accepté** dans l'idée que cela pouvait être une **prolongation** en quelque sorte **de ma vie professionnelle** où je venais de prendre ma retraite.

En 2014 à la fin de cette riche expérience, j'ai accepté de faire partie de l'équipe municipale en tant que **3<sup>ème</sup> adjointe aux affaires scolaires et périscolaires** avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et l'arrivée des TAP (temps d'activités périscolaires) et multi-activités.

Puis en 2020, à nouveau j'ai répondu favorablement à un **second mandat** avec une municipalité nouvelle en tant que **2<sup>ème</sup> adjointe au Maire en charge des affaires scolaires, périscolaires et actions sociales** avec l'arrivée de la COVID-19 qui a entraîné une situation sociale et sanitaire très perturbée.

L'école a dû **s'adapter constamment** aux différents protocoles sanitaires successifs ce qui a entraîné des dépenses imprévisibles avec tous les aléas de cette pandémie.

Contrairement à mes collègues qui font preuve de professionnalisme afin de concilier au mieux leurs vies d'élus, professionnelles et familiales, mon statut de retraitée me permet d'**être présente à tout moment quelque soit le problème que nous pouvons rencontrer** tant au niveau du personnel communal de l'école que de l'organisation des TAP ou au moment du déjeuner des enfants au restaurant l'Escarpidou etc...

Je n'entends pas affirmer que seules les écoles sont importantes dans la vie d'une commune, **mais les écoles sont des lieux dans lesquels la jeunesse évolue**, elles sont **fédératrices** et portent une **ambition** pour l'ensemble des citoyens et citoyennes. Les écoles vivent quand la population est dynamique et se renouvelle.

Nous les élus devons porter les projets qui **permettent à notre commune d'évoluer**. Les travaux de l'extension de l'école et le gros chantier de rénovation énergétique des anciens bâtiments de l'école commencés durant l'ancienne municipalité sont aujourd'hui terminés. Toutes les classes sont équipées en outils numériques. Et pour une école encore plus accueillante, de nouveaux espaces jeux dans et autour de l'école, en collaboration avec le personnel enseignant, le personnel communal sans oublier les enfants, ont été mis en place.

**Notre école a évolué et à notre grande satisfaction, elle a gardé son cachet d'Antan.**

**Nicole Bruel**  
2<sup>ème</sup> adjointe



De gauche à droite : Michel Laroussinie, Nicole Bruel, Aurélie Fernandez

Au Conseil municipal pour un **quatrième mandat**, j'ai vu pas mal de changements, budget en francs, puis en euros, un peu compliqué pour assimiler les différences de valeurs lors du premier budget avec cette monnaie.

**J'ai côtoyé trois maires**, pour qui, cela devient plus compliqué d'années en années pour gérer une commune.

Malgré tout, nous nous efforçons d'avoir une commune **attrayante et dynamique**.

Je fais partie de la **commission communale chargée des affaires sociales**.

**Michel LAROUSSINIE**  
Conseiller

Lorsqu'on m'a proposé de faire partie de l'équipe municipale, j'ai voulu profiter de cette **opportunité**.

L'idée de **mieux connaître la vie communale et son fonctionnement** m'intéresse.

Je suis **impliquée dans la communication** au sein de la commune par le biais de la **commission communication** qui nous permet de pouvoir **partager avec les habitants** tous les projets qui se mettent en place ainsi que de faire divers travaux de recherche.

Je fais également partie des **commissions école et CCAS**.

**Aurélie FERNANDEZ**  
Conseillère



# ARRIVÉES ET DÉPARTS



MÉGANE BONNEFONS

VERONIQUE BOISSIER

Le 4 janvier 2022, **Mégane Bonnefons**, ATSEM à l'école de Prunet, donnait naissance à une petite Léna. Bienvenue à elle et félicitations aux parents. Pendant son absence qui a commencé le 26 mai 2021, c'est Dawn Croucher qui l'a remplacée auprès des enfants et Chantal Péaud qui s'occupait plus particulièrement du ménage de l'école et de la surveillance des enfants à la cantine et en TAP.

Depuis le 20 janvier 2022, **Véronique Boissier** est présente dans l'école et prend en charge le ménage et la surveillance des enfants à la cantine et en TAP, tout

d'abord en doublon puis en remplacement de Chantal Péaud qui a repris ses fonctions initiales à la suite des vacances scolaires de février.

Après son retour de congé de maternité le 31 mars 2022, **Mégane Bonnefons** a fait connaître son intention de quitter son poste d'ATSEM pour une réorientation professionnelle. Elle travaillait dans notre école depuis septembre 2015. Nous lui souhaitons une bonne continuation et une pleine réussite pour son nouveau projet de vie.

## LES NOUVELLES ENTREPRISES DE LA COMMUNE

### RESTAURANT LE RELAIS D'AUBUGUES

Le restaurant Le Relais d'Aubugues est **ouvert du lundi au vendredi de 07h à 15h30**.

Il vous propose tous les midis une **formule unique avec un buffet d'entrées, un plat traditionnel, un plateau de fromage et un dessert, sur place ou à emporter**.

Également la possibilité de repas de groupe, sur réservation, les samedis et dimanche à partir de 30 personnes.

**La cuisine est faite maison avec des produits provenant de fournisseurs locaux.**



**Ouvert depuis Le 3 Janvier 2022**

Besoin d'un service en couture !  
N'hésitez pas à venir me rencontrer

La Croix d'Aubugues  
15180 Prunet

**Horaires**

Lundi	après midi sur RDV
Mardi	11h à 19h
Mercredi	sur RDV
Jeudi	11h à 19h
Vendredi	11h à 19h
Samedi	matin sur RDV

**Sanxine**  
Plus de 20 ans d'expérience

**Au dé coud vit**  
06.82.29.68.71

Siren 908054695

Ne pas aller sur la voie publique

Imprimé par nos soins

EURL  
INAN  
SEBASTIEN



15130 Prunet  
06.44.09.30.62

### SEBASTIEN INAN

**A partir du 29 août 2022**, Inan Sébastien, entreprise générale et rénovation, s'installe sur la commune de Prunet.

Expérience en tant que maçon puis chef de chantier pendant **24 ans** dans une entreprise de maçonnerie générale et de gros œuvre, j'ai souhaité **créer mon entreprise pour être indépendant**.

**Activités** : rénovation bâtiments, clôture, dallage, ouverture, maison individuelle, construction générale, ...

☎ 06.44.09.30.62  
@sebastieninan@gmail.com

# CCAS DE PRUNET

La municipalité et le CCAS étaient heureux de pouvoir organiser le traditionnel repas de fin d'année 2021.

Afin de satisfaire le plus d'habitants possible, il était proposé trois choix, le repas à l'Escarpidou le samedi 11 décembre, le repas à emporter le dimanche 12 décembre ou le colis.

Une nouvelle fois, la crise sanitaire a perturbé la faisabilité du repas en présentiel. En effet, une semaine avant, nous avons dû prendre la décision d'annuler le repas avec beaucoup de tristesse sachant que nous aurions tous préféré partager ce moment ensemble.

C'est ainsi que le 11 décembre, 40 repas prévus à l'Escarpidou se sont transformés en déjeuner à emporter, le 12 décembre 10 repas emportés et 12 repas amenés à domicile, et 17 colis ont été livrés dont 6 en maison de retraite.

**Le CCAS ayant une mission de soutien des personnes en situation de fragilité, vous pouvez vous rapprocher de la mairie si vous souhaitez bénéficier d'une aide ou d'un accompagnement dans vos démarches lors d'un décès ou d'un veuvage.**

Nous vous rappelons que tout prunétois de plus de 65 ans peut s'inscrire au registre des personnes dites vulnérables. Pour toutes informations complémentaires et demande d'inscription, merci de contacter directement la mairie.



**Cette fin d'année va être marquée par l'évolution de notre système de collecte des ordures ménagères et de sa facturation.**

En effet et pour les raisons qui sont énoncées dans le flyer de la communauté de commune, **la commune et l'ensemble des communes de la Châtaigneraie Cantalienne va évoluer dans sa structuration de collecte des ordures ménagères.**

Pour cela, le **ramassage en bac** comme nous le connaissons aujourd'hui va **s'arrêter** et va être remplacé par des **bacs de plus grosses capacités** qui seront pour **certains semi-enterrés** et auxquels seront adossés des **colonnes de tri emballages, verres et papiers supplémentaires.**

**Ces colonnes de tri supplémentaires** inciteront tout le monde à **trier plus** en vue de **réduire la production de sacs noirs d'ordures ménagères** et ainsi **d'atténuer l'augmentation des charges fixes** liées au traitement.

## NOUVEAU DISPOSITIF DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ces grosses colonnes seront au nombre de **6 pour l'ensemble de la commune** et ne seront que sur **4 lieux uniquement**. Ces lieux ont été choisis selon les **axes de circulation privilégiés** des habitants non seulement de Prunet mais également des habitants des communes voisines appartenant à la châtaigneraie Cantalienne.

Elles seront :

- **2 semi-enterrées** à l'entrée du bourg comme aujourd'hui
- **2 aériennes** à la Croix d'Aubugues comme aujourd'hui
- **1 aérienne** à la Joyeuse
- **1 aérienne** au Garric

**Tous les autres containers disparaîtront et seuls ces lieux seront collectés.**

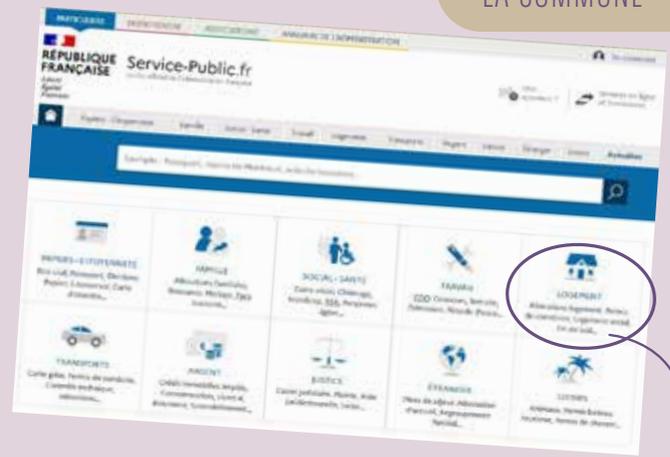
En parallèle de la mise en place de nouveaux dispositifs de collecte, **une tarification incitative va être mise en place.**

Celle-ci consiste à avoir une **part fixe de redevance** et ensuite de **payer au prorata de l'effort de réduction de son volume de déchets.**

La facture finale pour un foyer moyen qui trie correctement ces déchets ne **devrait pas être plus élevée qu'aujourd'hui.**



# INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS



Notre commune en tant que **membre de la Châtaigneraie Cantalienne** adhère au **service unifié pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS)**, créé entre la communauté de commune et la Communauté d'Agglomération du Bassin Aurillacois.

Ce service intervient dans le domaine de **l'instruction des autorisations du droit des sols** c'est-à-dire qu'il a pour mission de **vérifier la conformité des différents documents d'urbanisme** (permis de construire, permis d'aménager..) déposés en mairie par rapport au droit applicable au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il a vocation à permettre à la Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne de proposer à l'ensemble de ses communes membres un **service disposant des compétences techniques et administratives nécessaires** dans le cadre de **l'instruction des autorisations du droit des sols**.

L'ordonnance N°2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives a instauré **le principe de la Saisine par Voie Electronique (SVE)**, celle-ci a pour effet de **permettre aux usagers de saisir l'administration de manière dématérialisée** (email, formulaire de contact, téléservices, etc..) **dans le respect du cadre juridique**.

**Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022**, les demandes d'urbanismes doivent se faire de préférence de **façon dématérialisée** ce qui permet de pouvoir **déposer des dossiers même en cas de fermeture de la mairie**. Il vous suffit de vous connecter sur le site **service-public.fr** et de vous laisser guider.

1. Vous décrivez votre projet.
2. Le service sélectionne les informations que vous devez renseigner.
3. Le service vous indique la liste des pièces que vous devez joindre à votre dossier, avec les caractéristiques attendues pour chacune des pièces.
4. Vous pouvez visualiser et télécharger le formulaire en ligne finalisé.

Les informations seront enregistrées automatiquement au fur et à mesure de votre démarche sur votre compte Service-Public. Vous pourrez vous interrompre à tout moment et reprendre la démarche plus tard. Les données collectées seront transmises automatiquement en mairie et instruites par le service ADS dans des délais plus brefs.

***Bien sûr pour les personnes éloignées de l'outil numérique, un accompagnement pour le dépôt de dossier est encore proposé en mairie.***





## ASSAINISSEMENT

Les derniers bilans de santé dit bilans 24 heures des différentes stations d'épurations de la commune ont montré des **signes de saturation** pour certaines et pour une autre des **faiblesses en matière d'épuration**.

Dans ce contexte connu où une des stations notamment celle du bourg connaît une certaine perte de performance liée à sa vétusté et à son âge, au fait que celles de Cancelade et de Lacamp soient arrivées à quasi saturation, la municipalité a pris l'initiative d'**engager un diagnostic d'assainissement sous assistance à maîtrise d'ouvrage de Cantal Ingénierie et territoire**, sur l'ensemble de son réseau ainsi que sur les **4 stations que compte le village**.

## EAU

Depuis le début de l'année, le déficit pluviométrique est prégnant et nous le constatons d'année en année.

Malgré tout et **grâce aux outils de télésurveillance** mis en place au fur et à mesure des années, nous pouvons **suivre l'évolution des sources et de notre consommation**.

Grâce également à **l'investissement des agents et d'élus**, nous sommes aujourd'hui dans une situation somme toute de **vigilance** car nos sources sont **très sensibles** aussi bien en période de chaleur voir de sécheresse où celles-ci descendent et remontent très vite en cas de fortes pluies. Ce phénomène est lié au fait que nous n'avons que des sources superficielles.

Dans ce contexte, **nous surveillons quotidiennement l'état de notre réseau** pour éviter au maximum les fuites et pouvoir avoir une ressource en **quantité et qualité suffisante**. Lorsqu'une d'entre elles est constatée sur un secteur, **nous mettons tout en œuvre pour la localiser** et ainsi pouvoir la **réparer le plus rapidement possible pour ne pas mettre en péril nos ressources**. Pour cela, nous entreprenons des recherches de fuites nocturnes dès que cela s'avère nécessaire c'est ainsi que peut être certains d'entre vous ont constaté des coupures d'eau en milieu de nuit.

Il faut savoir que **seule la moitié des habitations de la commune sont raccordées à un réseau d'assainissement**.

Pour information, nous comptons sur notre territoire **4 stations d'épuration avec 3 procédés d'épuration différents**, avec des capacités différentes qui sont :

- Pour la station dite du bourg qui se situe à l'entrée du village, un lit bactérien de 150 Equivalent Habitant (EH)
- Pour la station dite de Lacamp sur la route du Garric, un filtre à sable de 100 EH
- Pour la station de Cancelade également un filtre à sable de 90 EH
- Et enfin pour la Croix d'Aubugues une lagune d'une capacité de 70 EH

Du bon état ainsi que du bon fonctionnement des ces dispositifs dépend la délivrance d'éventuels permis de construire ou d'aménager d'où l'importance et la nécessité de tenir ces infrastructures dans un **état de performance optimum tant au niveau qualitatif qu'environnemental**.

Cette étude a fait l'objet de **demande de subventions auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne** et de **l'état** dans sa partie étude mais également travaux si cela devait s'avérer nécessaire.



Malheureusement nous sommes parfois **contraints et forcés** de pratiquer des **coupures inopinées en journée**, sans vous prévenir, pour **palier à des cas de force majeure** pour lesquelles nous vous demandons de bien **vouloir être compréhensifs et de nous en excuser**.

De plus, nous souhaiterions attirer votre attention sur le fait de **prévenir la mairie lorsque vous remplissez votre piscine** car cela peut poser des difficultés si de nombreux foyers font un **remplissage important le même jour notamment en période de restriction**. Ceci dans le but tout d'abord de ne pas confondre avec une fuite mais également pour essayer d'établir avec vous un échelonnement de remplissage **pour ne pas mettre en difficulté l'approvisionnement en eau de toute la commune**.

Ce travail de surveillance autour des questions de l'eau et l'assainissement prend une grande part du temps de travail des agents et des élus.

## Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : PRUNET  
 appartient à : MAIRIE DE PRUNET  
 est exploité par : MAIRIE DE PRUNET

Délégation départementale  
 du Cantal

CS 93 383  
 69418 LYON cedex 03

tel : 04 72 34 74 00

2021

Eau de bonne qualité bactériologique et conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

### A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

### Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau, les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

BACTERIOLOGIE	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	Bonne qualité	100%	9	0

### Principaux paramètres physico-chimiques

#### NITRATES

Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	mg/L	2	14.70	14.70	14.70

#### ARSENIC

Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Elément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre. Limite de qualité : 10 microgrammes/l	µg/L	1	6.67	6.67	6.67

#### PESTICIDES

Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou désherber. Limite de qualité : 0,1 microgramme/l pour chaque substance et 0,5 microgramme/l toute substance confondue.	µg/L	1	0.000	0.000	0.000

#### DURETE

Interprétation	Unité	Nb de contrôles	Mini	Moyenne	Maxi
Teneur en calcium et en magnésium. La dureté s'exprime en degré français (°f). Il n'y a pas de limite de qualité	°f	2	1.80	5.00	8.20

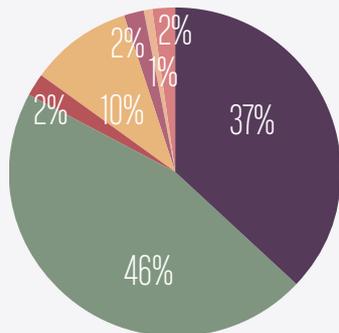
Ce bilan a été réalisé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, en application du code de la santé publique. Il a été établi à partir des contrôles sanitaires réalisés en 2021. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la mairie de votre commune, le site internet [www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr) ainsi que le site internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr) qui met à votre disposition les derniers résultats d'analyse de l'eau.

## SECTION FONCTIONNEMENT

L'année 2021 génère un excédent brut de 209 438.08€ et après l'affectation du résultat (financement de la section d'investissement) l'excédent net s'élève à 475.40€.

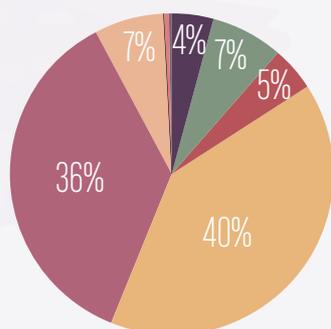
Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 463 103.02€ en progression de **8.09%** par rapport à 2020.

CHAPITRE	CA 2021
011 Charges à caractère général	169 904,08
012 Charges de personnel	214 785,76
014 Remboursement attribution de compensation	8 801,00
65 Autres charges de gestion courante	47 813,28
66 Charges financières	11 069,70
67 Charges exceptionnelles	3 100,80
68 Dotation provisoires impayés	8,40
042 Dotation aux amortissements	7620,00
<b>TOTAL</b>	<b>463 103,20</b>



Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 672 541.10€ et sont restées stables par rapport à 2020.

CHAPITRE	CA 2021
002 Excédent reporté	29 681,26
64 Remboursements rémunérations	47 138,60
70 Produits des services	31 220,72
73 Impôts et taxes	270 923,00
66 Charges financières	242 385,09
67 Charges exceptionnelles	10,20
68 Dotation provisoires impayés	3 072,42
042 Dotation aux amortissements	940,80
<b>TOTAL</b>	<b>672 541,10</b>

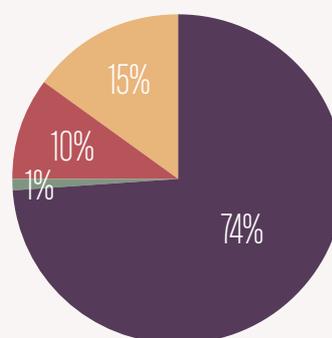


## SECTION D'INVESTISSEMENT

L'année 2021 génère un déficit d'investissement de 42 444.68€

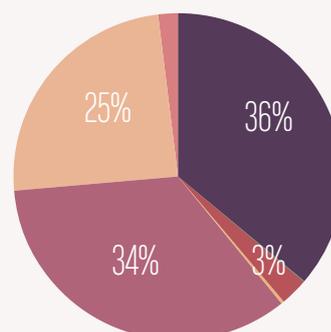
Les dépenses d'investissement se sont élevées à 653 261.06€

CHAPITRE	CA 2021
20 Immobilisations corporelles	483 115,75
21-23 Immobilisations incorporelles	5 640,80
16 Remboursement emprunts et caution	65 427,87
001 Déficit d'investissement reporté	99 076,64
<b>TOTAL</b>	<b>653 261,06</b>



Les recettes d'investissement se sont élevées à 610 816.38€

CHAPITRE	CA 2021
Autofinancement 2020	221 184,64
Cautionnement reçu	1 017,77
FCTVA	15 490,00
Taxe d'aménagement	2 588,93
Subventions	209 814,24
Emprunt	150 000,00
Écritures budgétaires	10 720,80
<b>TOTAL</b>	<b>610 816,38</b>



# COMPTES ADMINISTRATIFS 2021 BUDGETS ANNEXES

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 96 491,89€

CHAPITRE	CA 2021
011 Charges à caractère général	51 344,18
012 Charges de personnel	10 530,04
65 Autres charges de gestion courante	2 649,33
66 Charges financières	1 168,79
67 Charges exceptionnelles	0,00
68 Dotation provisoire impayés	4,55
Dépenses d'ordre	30 795,00
<b>TOTAL</b>	<b>96 491,89</b>

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 121 710,39€

CHAPITRE	CA 2021
20 Immobilisations corporelles	101 855,27
21-23 Immobilisations incorporelles	0,00
16 Remboursement emprunts et caution	10 735,12
Dépenses d'ordre	9 120,00
<b>TOTAL</b>	<b>121 710,39</b>

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 186 887,99€

CHAPITRE	CA 2021
002 Excédent reporté	71 919,21
70 Produits des services	105 210,73
74 Subventions d'exploitation	0,00
75 Produits de gestion courante	637,90
77 produits exceptionnels	0,15
Recettes d'ordre	9 120,00
<b>TOTAL</b>	<b>186 887,99</b>

Les recettes d'investissement se sont élevées à 57 318,84€

CHAPITRE	CA 2021
001 excédent investissement reporté	24 473,84
FCTVA	2 050,00
Opérations d'ordre	30 795,00
<b>TOTAL</b>	<b>57 318,84</b>

**BUDGET LOTISSEMENT : ni dépenses, ni recettes en 2021**

## TARIFS MUNICIPAUX

		2021	2022
<b>CANTINE ET GARDERIE</b>			
Cantine	QF<1000	1,00 €	1,00 €
	1000<QF<1500	2,50 €	2,50 €
	QF>1500	2,75 €	2,75 €
<b>GARDERIE</b>			
Garderie	le matin 7h /9h	1,50 €	1,50 €
	le soir 16h45/19h	1,50 €	1,50 €
	Au-delà de 19 heures (le 1/4 d'heure entamé)	5,00 €	5,00 €
<b>SALLE POLYVALENTE</b>			
Associations communales et école		Gratuit	Gratuit
Associations extérieures	1 jour en semaine	270,00 €	180,00 €
	le week end		300,00 €
Particuliers contribuables à Prunet	Salle polyvalente	170,00 €	180,00 €
	petite salle	60,00 €	60,00 €
	Fête des 18 ans		Gratuit
Particuliers extérieurs à la commune		270,00 €	300,00 €
Entreprises artisanales et commerciales de la commune ou de l'EPCI		170,00 €	180,00 €
Entreprises extérieures		320,00 €	320,00 €
Chèque de caution		500,00 €	500,00 €

(1) Fourniture des plans des réseaux à la fin des travaux

		2021	2022
<b>EAU</b>			
Eau abonnement compteur	1 <sup>er</sup>	70,00 €	70,00 €
	2 <sup>ème</sup>	50,00 €	50,00 €
	3 <sup>ème</sup>	0 €	0 €
Tarif m3 eau		1,05 €	1,08 €
Redevance pollution Adour Garonne		0,33 €	0,33 €
Pose compteur et regard		450,00 €	450,00 €
Extension du réseau		coût réel (1)	coût réel (1)
Remplacement compteur gelé		150,00 €	150,00 €
<b>ASSAINISSEMENT</b>			
Abonnement		20,00 €	20,00 €
Prix au m <sup>3</sup>		1,37 €	1,38 €
Forfait pour les personnes bénéficiant d'un réseau AEP privé		165,00 €	167,00 €
Redevance collecte Adour Garonne		0,25 €	0,25 €
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)		900,00 €	900,00 €
Frais de raccordement		coût réel	coût réel
<b>CONCESSIONS CIMETIÈRE ET COLOMBARIUM</b>			
Cimetière	trentenaire au m <sup>2</sup>	60,00 €	60,00 €
	cinquantenaire au m <sup>2</sup>	100,00 €	100,00 €
Colombarium	trentenaire	400,00 €	400,00 €
	cinquantenaire	700,00 €	700,00 €
Jardin du Souvenir (dispersion des cendres)		80,00 €	80,00 €

# INFOS TRAVAUX



## ISOLATION THERMIQUE DE L'ÉCOLE

Le chantier qui a débuté en février 2021 consistait à **isoler l'ensemble de la partie ancienne de l'école dont la construction date de 1932**. Afin de garder le **cachet du bâtiment**, le choix d'une **isolation par l'intérieur** a été retenu, ce qui a entraîné une **rénovation complète** de l'ensemble des classes et du bureau de direction.

La partie du bas a ainsi pu être réalisée de **février à juin 2021**.

Pendant la période des **vacances d'été**, le **premier étage a pu être réalisé**.

À J-2 de la rentrée des classes, **les enseignantes, le personnel communal, des bénévoles du club couleurs d'automne** ainsi que **certains élus** ont dû **s'activer pour remettre en place l'ensemble des classes** afin de pouvoir **accueillir les élèves dans une école propre, fonctionnelle et presque à 100% rénovée**.

Afin de ne pas perturber le fonctionnement normal de l'école, le choix a été fait d'**étaier le reste à réaliser pendant les vacances scolaires**. Ainsi, **l'ensemble du chantier a pu être terminé pour la rentrée des vacances de février 2022**.



Le projet qui devait durer initialement 18 mois a pu donc être réalisé sur **une seule année**. L'ensemble des élèves présents et à venir pourront désormais **évoluer dans un environnement de travail neuf et moderne**.

Outre l'isolation par un doublage intérieur, l'ensemble des sols, plafonds, éclairages, chauffage et ventilation, menuiseries extérieurs (menuiseries aluminium et volets roulants électriques), réseaux électriques et internet ont été changés pour faire que **ce lieu soit le plus accueillant, pratique et propice à l'apprentissage possible**.

**Deux nouveaux tableaux interactifs** ont également été achetés afin que toutes les classes puissent bénéficier de ce matériel pédagogique très apprécié des élèves et enseignants.

Ne restera plus qu'à rénover le pignon ouest de l'école qui a été désamianté.



## TRAVERSÉE DU POTEAU D'AUBUGUES



Comme présenté dans le dernier bulletin municipal, les **travaux de la Croix d'Aubugues** ont débuté en août 2021. L'enjeu principal de ce projet s'est articulé autour de la **sécurisation de la traversée du hameau**. Les réseaux d'eau potable et pluviale ont également été repris pour que désormais ils passent sur le domaine public. Ce chantier a également été l'occasion d'enfourer tout le réseau électrique aérien.

Initialement prévu pour durer quatre mois et se terminer en fin d'année 2021, le chantier a pris beaucoup de retard dû au contexte économique actuel et à des problèmes d'approvisionnement en matières premières.

Il ne reste à ce jour que le revêtement des trottoirs et l'éclairage public qui ne pourront se faire qu'une fois les poteaux et anciens candélabres démontés.



## TOILETTES PUBLIQUES ET LOCAL ASSOCIATIF

Après de longs échanges pour trouver le financement le plus avantageux pour la municipalité, **le chantier de création de toilettes publiques et d'aménagement d'un local associatif a pu commencer**.

Malgré la pénurie de matières premières qui a fait prendre du retard sur le calendrier prévisionnel, nous avons espoir de voir les travaux se terminer sur le **troisième trimestre de l'année 2022**.

## JEUX

Un ensemble de plusieurs jeux ont été ou vont être installés dans le bourg.



Parcours VTT



Jeux simples sur ressort



La cabane des Elfes



Pyramide 3 m

## TRAVAUX À VENIR

- Aménagement derrière la salle des fêtes
- Construction d'un hangar communal pour le stockage du matériel
- Projet de réalisation d'une étude diagnostique concernant le système d'assainissement collectif



# PAROLE AUX ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS - AFN DE PRUNET

Président : Louis PUECH  
☎ 04.71.62.60.10

Après deux ans de Covid, **nous avons pu reprendre nos commémorations** avec dépôt de gerbe au monument et lecture du manifeste du ministre des Armées :

- **Le 11 novembre** avec la municipalité, la population et les enfants de l'école qui ont chanté la marseillaise;
- **Le 1er mars** avec la municipalité et la population suivi de heureux du repas annuel à L'Escarpidou;
- **Le 8 mai** avec la municipalité et la population.

Au cours de ces deux années Christian MOITRE, Jean GONTHIER, Jean DAUDE, Bernard TAILLANDIER nous ont quittés.

Les anciens combattants les ont accompagnés lors des obsèques et adressent leurs condoléances à leur famille.



## LE COCHONNET PRUNÉTOIS

Président : A. LARROUSSINIE  
Secrétaire : D. RIBEIRO  
Trésorier : M. LALANDE



Repris en 2018 par un nouveau bureau, le Cochonnet Prunétois compte **une dizaine d'adhérents**.

**Le club est engagé dans le championnat des plus de 60 ans.**

Suite à la levée des restrictions sanitaires, **le club va pouvoir participer à différents concours cantonaux durant la saison.**

Le club a organisé courant avril une tombola qui a **connu un franc succès.**

Si des personnes veulent pratiquer la pétanque, elles peuvent adhérer au club. Si le nombre d'inscrits est assez important, il pourrait être envisagé d'engager une équipe senior en championnat du Cantal et permettre aux nouveaux d'intégrer le bureau.

Le Cochonnet Prunétois envisage des « **animations pétanque** » avec **casse-croûtes aux deux restaurants du village.**

*L'important pour cette équipe de copains, en plus de pratiquer la pétanque, est la convivialité et la bonne humeur.*

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE - ACCA DE PRUNET

Président : Jean-Baptiste BRUEL  
☎ 06.43.38.21.84  
@jbbbruel@gmail.com



L'ACCA de Prunet, forte de ses **55 adhérents**, a cette année encore, **réalisée son plan de chasse grand gibier.**

Cette saison a été marquée notamment par une **hausse importante des dégâts agricoles liés aux sangliers**. Ces derniers sont de plus en plus présents sur le territoire de la commune et occasionnent de nombreux dégâts sur les cultures. Leur chasse, déjà très encadrée, le sera plus encore avec l'entrée en vigueur de la **Loi chasse du 24 juillet 2019** qui, sous l'impulsion des chasseurs, a pour ambition de **renforcer la sécurité à la chasse.**

En effet, les chasseurs déjà formés à la sécurité lors de la formation au permis de chasse, auront désormais l'**obligation de réaliser une mise à jour tous les dix ans.**



Le 11 décembre dernier, notre association s'est mobilisée en **tenant un stand lors du marché de Noël de Prunet**. Les visiteurs ont pu emporter ou déguster sur place un délicieux civet de chevreuil. Une partie de la recette a été reversée à la **coopérative scolaire** et a permis l'achat de jeux extérieurs pour les enfants de l'école.

*Nous espérons tous pouvoir vous retrouver très prochainement pour partager à nouveau un moment de convivialité lors de notre traditionnel repas de chasse qui n'a pu être organisé ces deux dernières années, à très bientôt.*

## CLUB COULEURS D'AUTOMNE

Président : René COURCHINOUX  
☎ 06.27.41.13.86

Bilan et projets du club

Le club Couleurs d'Automne a tenu son Assemblée Générale **le 9 avril**. Le président René Courchinoux a présenté le rapport moral: les activités en 2021 malgré la crise sanitaire ont connu un bon succès (jeux de cartes les mardis après-midi, pique-nique au terrain de sport, repas d'automne à la salle polyvalente). Le compte rendu du bilan financier par le trésorier François Caumel, fait apparaître un déficit pour 2021 mais il est compensé en grande partie par le bénéfice de 2020. **La situation financière reste saine.** Après renouvellement des administrateurs sortants, le conseil d'administration reste identique.

En 2022, **le club prévoit un repas au Nayrac le 20 mai, le pique-nique au terrain de sport le 21 juillet, un repas en septembre, la possibilité de participer au voyage organisé par le club de Labrousse (Château des Milandes) et voyage d'un jour avec le club de Teissières à l'automne** (destination à préciser).

Toute personne intéressée par nos activités sera la bienvenue.



## SPORTING CHATAIGNERAIE CANTAL ENTENTE FOOTBALL CLUB VEINAZÈS

<https://www.sportingchataigneraiecantal.com>

Le Sporting Châtaigneraie Cantal est né en **avril 2011 de la fusion des clubs de football de l'Entente Lafeuillade-Le Fraisse et l'Union Sportive de la Haute Châtaigneraie.**

Le Sporting Chataigneraie Cantal présidé actuellement par Monsieur Pierre Micéli est la **réussite parfaite d'une fusion qui dure maintenant depuis 10 ans**, et qui **maintien un lien social important** entre les **différentes générations de 5 communes du Sud Cantalien** Lacapelle-del-Fraisse, Lafeuillade-en-Vézie, Leucamp, Prunet et Teissières-les-Bouliès, **avec environ 150 licenciés**. Les équipes séniors évoluent en R1 plus haut niveau régional, D2 2ème niveau départemental et D5 Foot Loisir.

Le SCC fait également partie de l'**Entente Football Club du Veinazès**, plusieurs clubs du canton ont fait le choix d'unir leurs forces afin de créer une école de foot, ouverte à tous, de 5 à 12 ans.

Retrouvez toutes les infos sur le site de l'EFCV :  
<http://efcv-veinazes.footeo.com>



## ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE DE PRUNET

Présidente : Julie VALET

☎ 06.60.33.78.55

@apeprunet15@outlook.fr

L'Association des Parents d'Élèves de Prunet présente depuis de nombreuses années dans le milieu associatif du village **propose tout au long de l'année de multiples animations.**

Mêlant **convivialité, intégration et dynamisme**, l'équipe de bénévoles vous propose de les suivre et de participer à la **fête des potirons, de préparer la journée magique de Noël, d'organiser et planifier la Quine, de s'amuser lors du carnaval, et de contempler les spectacles de fin d'année.**

Les bénéfices générés par l'ensemble de ces activités permettent aux élèves de l'école de Prunet de **participer à des activités sportives et culturelles** telles que des courses d'orientation, des cross, de l'équitation, de la natation **mais aussi des visites** de l'arbo-retum, **des visionnages de films, des spectacles** et parfois **des voyages !**

Nous vous invitons à en devenir membres afin de rendre ces sorties pérennes pour leur plus grand bonheur !

À très bientôt



## COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS

Présidente : Chantal ERNEST

☎ 06.86.23.05.06

@ernestchantal@orange.fr

L'année passée restera particulière aussi pour le comité des fêtes; **un très beau programme prévu, des bénévoles nombreux, le protocole sanitaire appliqué, c'est la météo qui n'a pas été au rendez-vous et nous a contraint à annuler notre fête d'été.**

Le comité restant motivé, **nous avons organisé un marché de Noël qui a eu un beau succès.**

Lors de l'Assemblée Générale du 07 Mai, le **nouveau bureau** a été élu :

Chantal Ernest - Présidente

Thierry Lacassagne - vice-président

Anthony Rouchy - Trésorier

Frédéric Limousin - Trésorier adjoint

Rémi Richard - Secrétaire

Sophie Cellier - Secrétaire adjoint

Nous avons de nouvelles idées pour **notre prochaine fête qui aura lieu le 1er samedi du mois d'août** soit le **6 août** et l'organisation du **marché de Noël le 10 décembre**

**Vous êtes toujours les bienvenus pour organiser les manifestations pour animer notre commune.**

N'hésitez pas à nous rejoindre pour passer un bon moment !

*Si vous voulez participer au comité des fêtes et des loisirs de Prunet, faire des rencontres, proposer des idées pour animer le village, de 10 à 90 ans vous êtes les bienvenus !*



## ASSOCIATION ART DE VIVRE ET YOGA

Présidente : Michèle LALAURIE

☎ 07.77.97.63.39

@michele.lalaurie@orange.fr

Le yoga pratiqué à Prunet, **lundi et mercredi en soirée** est un yoga avec des adaptations entre **la tradition indienne et la culture occidentale.**

Le yoga se pratique avec **rigueur** mais **sans rigidité**, avec **lâcher prise** mais sans **laisser aller. Il peut être pratiqué par chacun.**

**Les objectifs :**

- Prendre conscience de son corps, l'écouter et le respecter
- Prendre conscience de sa respiration, revenir à soi
- Apprendre à se connaître de manière sobre
- Ne pas nuire à l'autre et ne pas se nuire

*Claudine Pradayrol enseignante yoga (IFYMP)  
Michèle Lalaurie présidente.*





# PLUS ON SAIT MIEUX ON FAIT

## C'EST SIMPLE ! TOUS ENSEMBLE RÉDUISONS

### LE SAVIEZ VOUS ?

Un habitant de la Châtaigneraie produit en moyenne par an en 2020, 226 Kg de poubelles noires, 251 Kg de déchets en déchèteries, 60 Kg de déchets recyclables (verre, emballages et papiers) soit au total = 537 kg de déchets par an

### LE SAVIEZ VOUS ?

Vos poubelles noires partent dans des camions tous les jours vers le Tarn et Garonne (174 kms) pour être enfouis sous terre

### LE SAVIEZ VOUS ?

Les Bio déchets (épluchures, restes alimentaires etc.) présentent le plus lourd dans nos poubelles. Ils représentent 1/3 du poids de nos poubelles noires. Il est très important quand on le peut de les dévier (compostage, alimentation animale etc.)

## CHANGEONS NOS PRATIQUES DÈS MAINTENANT

- + on trie mieux et à chaque fois (emballages, papiers, verre)
  - + on composte
  - + on achète des produits avec le moins d'emballages et
- = **une poubelle qui perd du poids**



# LES LE POIDS DE NOS POUBELLES !

## Taxe Générale sur les Activités Polluantes

Prélevée par l'Etat pour les déchets enfouis, cette taxe passera de 25 € par Tonne en 2021 à 65 € en 2025.



## Surcoûts de transport

liés à l'augmentation du coût du carburant.



## Coûts d'acceptation en décharge

Comme les capacités d'accueil baissent, les coûts d'accueil augmentent.



## DES COÛTS QUI EXPLOSENT

NANT !

rrres )

recyclables (produits en vracs etc.)

Toi aussi  
réduis ta  
poubelle



#MAÎTRISE DES COÛTS

#MOI

#RÉDUCTION DES DECHETS

#ÉV

## TARIFICATION INCITATIVE



Les élus de la Châtaigneraie Cantalienne ont cherché collectivement une solution pour maîtriser les coûts, pour améliorer le service, pour réduire le volume des poubelles noires. Responsable de la collecte d'un territoire de 21 207 habitants et de 50 communes, la Châtaigneraie a décidé de mettre en place la Redevance des Ordures Ménagères Incitative lors du conseil communautaire du 4 décembre 2019 à Maurs.

### MAIS C'EST QUOI ?

C'est une tarification qui permet l'application du principe **pollueur payeur**. Cette tarification est établie en fonction du niveau de production de déchets. L'utilisateur est alors incité financièrement à réduire le volume de sa poubelle noire. Un système **plus équitable** basé sur une production réelle de déchets comme votre eau ou votre électricité.

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative est composée d'**une part fixe** et d'**une part variable** (dépôts supplémentaire au delà du quota prévu dans le forfait). Cette redevance servira à financer l'ensemble des coûts de service de collecte et de traitement des déchets ainsi que la gestion des apports en déchèterie.





# MODERNISATION DU SERVICE

# ÉVOLUTION FORTE DES COMPORTEMENTS

## CALENDRIER ?

2022

ACQUISITION DES CAMIONS ET DES CONTAINERS CONNECTÉS

RÉALISATION DES PLATEFORMES POUR L'INSTALLATION DES CONTAINERS CONNECTÉS SEMI-ENTERRÉS SUR LES 50 COMMUNES EN PARTENARIAT AVEC LES ÉQUIPES MUNICIPALES. DISTRIBUTION DES BADGES.

2023

FACTURATION À BLANC VOUS CONTINUEREZ À PAYER VOTRE REDEVANCE HABITUELLE MAIS EN PARALLÈLE NOUS ÉTUDIERONS LES RÉSULTATS DE CE NOUVEAU SYSTÈME.

2024

LANCEMENT DU NOUVEAU SYSTÈME ET PAIEMENT DE LA REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES.

INFORMATION ET EXPLICATION DU NOUVEAU SYSTÈME AUPRÈS DE LA POPULATION

## QUEL CHANGEMENT POUR VOUS ?

Certains points de collecte vont disparaître, les dépôts des sacs noirs se feront sur des plateformes collectives où seront proposés aussi les « trois flux de tri » : verre, emballages et papier.

La collecte en containers marron va disparaître progressivement au profit de la collecte des containers collectifs connectés.

Vos colonnes de tri resteront les mêmes, les colonnes réservées aux emballages seront démultipliées pour accueillir plus de produits de tri (bientôt, tous les emballages plastiques seront acceptés). Comme les consignes vont devenir plus simples, ce sera plus facile de trier !

Vous paierez une redevance plus juste basée sur vos réels efforts de réduction du poids de vos poubelles noires et non plus un forfait commun à tous.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS APPELER POUR EN SAVOIR PLUS 04 71 49 33 30





En fin d'année 2021, toutes les boîtes aux lettres de la commune ont reçu un prospectus dénonçant **les incivilités qui avaient régulièrement lieu au niveau des deux points d'apport volontaire (PAV)** de la commune.

Sachez que **depuis mars 2022, ces points sont sous surveillance.** Des **caméras ont été installées** pour, avant tout, dissuader les contrevenants, et le cas échéant, leur rapporter les objets qui n'ont rien à faire dans un PAV et/ou les verbaliser.

**La propreté de notre commune est l'affaire de chacun d'entre nous.** N'hésitez donc pas à signaler en mairie tout abus constaté dans ce domaine.

*Connaissez-vous cet endroit de la commune ?*



© Didier Vidal Photographie